

Zoom sur l'école nationale supérieure d'architecture

L'école nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) est une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture françaises. Récemment installée dans un bâtiment inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, l'école propose des formations spécifiques en collaboration avec d'autres établissements d'enseignement supérieur.

Une école ancrée dans son territoire et ouverte sur le monde

Fondée en 1970, l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand était installée en centre-ville. Depuis la rentrée 2015, elle a pris ses quartiers dans un bâtiment typique des arts déco, classé aux Monuments Historiques. Ce projet s'inscrit dans la réhabilitation architecturale de cet ancien sanatorium des années 30, et plus globalement dans une redynamisation du quartier, sur laquelle portent certains travaux des 600 étudiants de l'école. Une résidence étudiante proposée par le CROUS a, dans ce cadre, ouvert ses portes cette rentrée.

L'école participe activement aux manifestations culturelles et tisse de nombreux partenariats avec les collectivités locales. Pleinement intégrée dans son environnement, l'établissement favorise aussi l'ou-



verture à l'international avec une vingtaine de partenariats. 10% de ses étudiants sont issus de pays étrangers.

Un large panel de formations
L'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand est habilitée à délivrer les diplômes nationaux en architecture : le diplôme d'études en architecture (grade de Licence), le diplôme d'État d'architecte (grade de Master) ainsi que l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre.

Le diplôme d'études en architecture est généraliste, la spécialisation intervient en Master avec trois options proposées : ETEH (Éco-conception des territoires et espaces habités) ; METAPHAUR (Mémoire des techniques de l'architecture du patrimoine habité urbain et rural) et EVAN (Entre ville architecture et nature). L'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre correspond à

une 6^e année d'études supérieures. Une fois habilité, l'architecte a le droit d'exercer sa profession en son nom propre. La poursuite d'études en doctorat est possible, grâce à un partenariat avec l'école doctorale de lettres, sciences humaines et sociales de l'université Blaise-Pascal. L'école nationale supérieure d'architecture propose deux formations spécifiques : le double diplôme architecte et ingénieur et le Master pro Stratégies d'aménagement des villes petites et moyennes et de leurs territoires (STRATAM). Le double diplôme architecte et ingénieur est le fruit d'un

partenariat avec Polytech Clermont-Ferrand. Il permet aux étudiants d'obtenir le diplôme d'État d'architecte et le diplôme d'ingénieur en génie civil en sept ans. Cette formation est ouverte uniquement aux titulaires d'un bac scientifique. L'école propose également à ses étudiants de valider le Master professionnel STRATAM (Master professionnel d'aménagement des territoires). Ce diplôme forme des spécialistes de l'aide à la décision auprès des acteurs de l'aménagement des collectivités.

Et demain ?

La région Auvergne-Rhône-Alpes est la 2^e région de France en nombre d'écoles d'architecture avec quatre sites : Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon et Saint-Étienne. La valorisation de l'image de l'école sera renforcée pour faire ressortir ses spécificités. Les partenariats avec les autres établissements d'enseignement supérieur seront consolidés et un accent particulier sera mis sur la recherche.

EN SAVOIR PLUS

Adresses des Centres d'Informations et d'Orientations (CIO)
ac-clermont.fr rubrique Orientation
 Polytech Clermont-Ferrand
polytech.univ-bpclermont.fr
 École nationale supérieure d'architecture (ENSACF)
clermont-fd.archi.fr